

Loi fédérale sur les installations de transport à câbles servant au transport des voyageurs (loi sur les installations de transport à câbles; LICa)

Désignation des normes techniques

Les normes SN EN mentionnées dans l'annexe sont désignées en tant que normes techniques propres à concrétiser les exigences essentielles au sens de l'art. 4, al. 1 de la nouvelle loi fédérale du 23 juin 2006 sur les installations de transport à câbles servant au transport de voyageurs (loi sur les installations de transport à câbles; LICa)¹ et sur la base de l'art. 4, al. 2, LICa. La désignation prend effet avec l'entrée en vigueur de la LICa.

Les normes correspondent aux normes européennes harmonisées «Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes»; elles ont été élaborées par le Comité européen de normalisation (CEN)² sur mandat de la Commission européenne ainsi que de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Elles ont été publiées dans le Journal officiel de l'Union européenne (UE).

Les listes des titres des normes indiquées ainsi que les textes de ces normes sont disponibles en langues française et allemande et peuvent être commandées auprès de l'Association suisse de normalisation (SNV)³.

Les préfaces et les annexes des versions nationales (annexe informative NA de la norme SN EN) contiennent des explications de l'ASN sur l'application des normes en Suisse et ne sont pas concernées par la désignation.

19 décembre 2006

Office fédéral des transports:

Max Friedli

¹ RS 743.01

² Comité Européen de Normalisation, rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles
(www.cenorm.be)

³ Association suisse de normalisation, Bürglistrasse 29, 8400 Winterthur (www.snv.ch)

Etat de l'harmonisation des normes du CEN/TC 242 au 18 novembre 2006

Numéro SN EN	Titre	Classement dans le Journal officiel UE
1709:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Examen probatoire, maintenance, contrôles en exploitation	2005/C 230/02
1908:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Dispositifs de mise en tension	2005/C 230/02
1909:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Récupération et évacuation	2005/C 230/02
12385-8:2002	Câbles en acier – Sécurité – Partie 8: Câbles tracteurs et porteurs-tracteurs à torons pour les installations destinées au transport de personnes	2005/C 230/02
12385-9:2002	Câbles en acier – Sécurité – Partie 9: Câbles porteurs clos pour les installations destinées au transport de personnes	2005/C 230/02
12397:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Exploitation	2005/C 230/02
12927-1:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 1: Critères de sélection des câbles et des attaches d'extrémité	2005/C 230/02
12927-2:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 2: Coefficients de sécurité	2005/C 230/02
12927-3:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 3: Epissurage des câbles tracteurs, porteurs-tracteurs et de remorquage à 6 torons	2005/C 230/02
12927-4:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 4: Attaches d'extrémité	2005/C 230/02
12927-5:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 5: Stockage, transport, mise en place et mise en tension	2005/C 230/02
12927-6:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 6: Critères de dépose	2005/C 230/02
12927-7:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 7: Contrôle, réparation et entretien	2005/C 230/02
12927-8:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Câbles – Partie 8: Contrôle électromagnétique	2005/C 230/02
12929-1:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Dispositions générales – Partie 1: Prescriptions applicables à toutes les installations	2005/C 230/02

Numéro SN EN	Titre	Classement dans le Journal officiel UE
12929-2:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Dispositions générales Partie 2: Prescriptions complémentaires pour les téléphériques bicâbles à va et vient sans frein de chariot	2005/C 230/02
12930:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Calculs	2005/C 230/02
13107:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Ouvrages de génie civil	2005/C 230/02
13223:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Entraînements et autres dispositifs mécaniques	2005/C 230/02
13243:2004	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Dispositifs électriques autres que les entraînements	2005/C 230/02
13243:2004/ AC:2005	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Dispositifs électriques autres que les entraînements	2005/C 230/02
13796-1:2005	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Véhicules – Partie 1: Attaches, chariots, freins embarqués, cabines, sièges, voitures, véhicules de maintenance, agrès	2005/C 230/02
13796-2:2005	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Véhicules – Partie 2: Essai de résistance au glissement des attaches	2005/C 230/02
13796-3:2005	Prescriptions de sécurité pour les installations à câbles transportant des personnes – Véhicules – Partie 3: Essais de fatigue	2005/C 230/02

Loi fédérale sur les installations de transport à câbles servant au trans-port des voyageurs (Loi sur les installations de transport à câbles; LICa). Désignation des normes techniques

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.12.2006
Date	
Data	
Seite	9249-9251
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 192

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.